

Français  
Original : Anglais

---

**Bureau sous-régional en Afrique du Nord**  
**Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et**  
**d'experts pour l'Afrique du Nord**  
Quarantième réunion  
Rabat (hybride), 11-13 novembre 2025

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire\*  
**Questions statutaires**

**Rapport d'activité du Bureau sous-régional de la CEA**  
**en Afrique du Nord (octobre 2024-septembre 2025) et**  
**programme de travail pour 2026**

---

\* ECA/SRO-NA/ICSOE/40/1.



## **I. Vue d'ensemble**

1. Le présent rapport passe en revue les activités du Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en Afrique du Nord pendant la période allant d'octobre 2024 à septembre 2025. Conformément à son plan d'activité annuel, le Bureau sous-régional a réalisé des études de politique générale, organisé des ateliers de renforcement des capacités, fourni des services consultatifs et organisé des réunions de haut niveau en coopération avec les États africains, d'autres divisions de la CEA, l'Union du Maghreb arabe et d'autres communautés économiques régionales, d'autres entités du système des Nations Unies et des partenaires de développement.

2. Le Bureau sous-régional s'est concentré sur quatre priorités :

- a) Les petites et moyennes entreprises, moteurs du développement durable ;
- b) Mise à profit de la contribution économique des migrants au développement durable ;
- c) Mobilisation des ressources intérieures ;
- d) Intégration régionale et diversification économique.

3. Le Bureau sous-régional a également élaboré un cadre pour la reconstruction post-conflit au Soudan et a collaboré avec des partenaires dans le cadre d'initiatives relatives au financement climatique, à l'emploi et à la viabilité de la dette.

## **II. Principales réalisations**

### **A. Les petites et moyennes entreprises, moteurs du développement durable**

4. Le Bureau sous-régional a élargi son programme sur les petites et moyennes entreprises pour y inclure le soutien aux entreprises dirigées par des femmes et axées sur le développement durable dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Au Maroc, au cours de la première phase du programme, de 2023 à 2024, 350 femmes entrepreneurs ont participé à des ateliers de renforcement des capacités dans huit villes différentes, ce qui a incité l'Agence pour l'investissement et le développement des exportations du Maroc à lancer l'initiative « Export Morocco Now ». En Mauritanie, le Bureau sous-régional a collaboré avec le Ministère des affaires économiques et du développement et le Ministère de l'autonomisation des jeunes, de l'emploi, du sport et du service civique pour étendre le programme aux petites et moyennes entreprises dirigées par des jeunes. Cet engagement, ainsi que les actions de sensibilisation menées par des entités des Nations Unies et des partenaires de développement, ont contribué à l'adoption du Code des investissements révisé (loi n° 006 du 19 février 2025). En Algérie, le Bureau sous-régional a collaboré avec le Bureau du Coordonnateur résident à l'élaboration de mesures visant à améliorer l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises. Enfin, un dialogue de haut niveau, organisé à Rabat en octobre 2024, a permis à des décideurs libyens, marocains et mauritaniens d'échanger des données d'expérience et d'identifier les réformes qui seraient bénéfiques aux petites et moyennes entreprises.

5. Le Bureau sous-régional a également élaboré une feuille de route pour la mise en place d'une chaîne de valeur régionale intégrée pour la mobilité électrique, qui a été communiquée aux points de contact du Maroc, de la République démocratique du Congo et de la Zambie. Basée sur une étude à paraître de la CEA sur les chaînes de valeur régionales de la mobilité électrique reliant les trois pays, la feuille de route explique en détail comment les minéraux critiques – cobalt et cuivre – produits en République démocratique du Congo et en Zambie alimentent les activités intermédiaires et en aval au Maroc, telles que la production de batteries et la construction automobile. Elle vise à faciliter la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement complémentaire pour la mobilité électrique africaine dans le cadre de la ZLECAf, les marchandises étant transportées le long du corridor de Lobito. L'objectif ultime est de favoriser la croissance verte, la création d'emplois et l'industrialisation inclusive.

6. En outre, le Bureau sous-régional a renforcé les capacités institutionnelles et entrepreneuriales dans toute l'Afrique du Nord. À Nouakchott en juillet 2025, 20 jeunes entrepreneurs, dont 12 femmes, ont reçu une formation sur la facilitation du commerce, la numérisation, la résilience face aux changements climatiques et l'accès au financement, à la suite de laquelle un accord a été conclu avec le Gouvernement mauritanien pour prolonger le soutien aux petites et moyennes entreprises sur la période 2026-2029. En Libye et en Tunisie, des évaluations ont été réalisées pour mesurer les lacunes en matière de connaissances dans les petites et moyennes entreprises de ces pays, dont 9 en Libye et 26 en Tunisie. Les résultats de ces évaluations ont servi à l'élaboration de programmes de formation sur mesure pour les entreprises de chaque pays. Enfin, en septembre 2025 à Tunis, un atelier de renforcement des capacités a été organisé à l'intention des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes en Libye et en Tunisie. Collectivement, ces efforts ont renforcé la compétitivité, la résilience et la durabilité dans plus de 35 petites et moyennes entreprises et dans plusieurs institutions gouvernementales des trois pays.

7. Par ailleurs, le Bureau sous-régional a travaillé sur une série d'études de politique générale destinées à guider les décideurs. Un rapport publié sur les cadres environnementaux, sociaux et de gouvernance appelle à des normes réglementaires plus strictes pour renforcer la résilience des petites et moyennes entreprises<sup>1</sup>. Une autre étude publiée prévoit qu'une augmentation de 1°C des températures moyennes mondiales pourrait réduire le produit intérieur brut (PIB) par habitant des pays d'Afrique du Nord de près de 11 %, d'où la nécessité de modéliser les effets des changements climatiques<sup>2</sup>. Un prochain rapport sur les conséquences économiques de la pénurie d'eau en Afrique du Nord analysera les menaces pour la sécurité alimentaire, l'emploi et la stabilité et formulera des recommandations sur les technologies économes en eau, le dessalement et le renforcement de la coopération entre les États d'Afrique du Nord. Un autre rapport à paraître sur les opportunités et les défis concernant les petites et moyennes entreprises en Afrique du Nord passera en revue les contraintes critiques que sont la faiblesse de la réglementation, le manque de financements et la faible intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales puis proposera des réformes réglementaires, des instruments de financement améliorés et des politiques visant à stimuler le commerce transfrontalier et la compétitivité.

---

<sup>1</sup> CEA, Role of Small and Medium-sized Enterprises in Building Climate Resilience in North Africa: a Case for Fostering the Adoption of Sustainable Corporate Governance (Addis-Abeba, 2025).

<sup>2</sup> CEA, « Impact of climate change on Africa: urgent need to shift the economic paradigm » (Addis-Abeba, 2025).

## **B. Mise à profit de la contribution économique des migrants au développement durable**

8. En juin 2024, lors d'un atelier de lancement à Accra, la CEA a présenté un projet sur la mise à profit des contributions économiques des migrants au développement durable aux Comores, en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Ghana, au Lesotho et en Tunisie. Fondé sur la coopération Sud-Sud et financé par le Compte pour le développement (seizième tranche), ce programme vise à renforcer la capacité nationale à intégrer les questions de migration dans la planification du développement et à mobiliser les envois de fonds pour une croissance durable. Le Bureau sous-régional a fourni des services consultatifs et organisé des consultations entre les ministères, les institutions financières, les groupes de la diaspora et les entités du système des Nations Unies.

9. En novembre 2024, une mission consultative a été menée en Tunisie, suivie d'un atelier de lancement sur la contribution des envois de fonds au développement national. Par la suite, un groupe de travail technique national a été créé, sous la direction du Ministère des affaires économiques et de la planification. Ce groupe de travail a fait en sorte que, pour la première fois, les envois de fonds soient officiellement reconnus comme une source de financement dans le plan de développement national du pays pour la période 2026-2030. Il a également approuvé une politique nationale spécifique sur les envois de fonds des Tunisiens résidant à l'étranger, les investissements et les contributions à la politique de financement du développement.

10. Le Bureau sous-régional a mené, en janvier 2025, une mission d'enquête à Abidjan (Côte d'Ivoire), au cours de laquelle il s'est entretenu avec des représentants du gouvernement, des institutions financières et des entités des Nations Unies. Cette mission a été suivie d'un atelier, auquel 45 personnes ont participé. En outre, un groupe de travail technique multisectoriel a été créé sous l'égide du Ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur.

11. Au Lesotho, en mai 2025, les bureaux sous-régionaux de la CEA en Afrique du Nord et en Afrique australe ont mené avec le Ministère des finances du pays une mission d'enquête conjointe, qui a permis de constater que les lacunes réglementaires, le manque de connaissances financières et la faiblesse des systèmes de données étaient les principaux problèmes auxquels faisait face le Lesotho. Lors d'un atelier de suivi ayant réuni 55 participants, le mandat d'un groupe de travail technique national a été défini, de même qu'ont été identifiées les réformes à mener en priorité.

12. Les bureaux sous-régionaux en Afrique de l'Est et en Afrique du Nord ont mené en juin 2025 une mission de conseil et d'information aux Comores, comprenant des réunions avec des représentants des ministères, de la banque centrale, de la diaspora et des entreprises privées. Par la suite, lors d'un atelier auquel 55 personnes ont participé, il a été créé un groupe de travail technique national sous l'égide du Ministère des affaires économiques, de l'industrie, de l'investissement et de l'intégration économique, dont le mandat a été approuvé.

13. Au Ghana, les bureaux sous-régionaux en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest ont contribué à faire en sorte que les envois de fonds soient intégrés dans la politique nationale de développement à moyen terme pour la période 2026-2029. Les deux bureaux sous-régionaux ont contribué à la rédaction d'un chapitre narratif du document-cadre de la politique nationale de développement, dans lequel les arguments en faveur de l'utilisation des envois de fonds comme autre source de financement du développement ont été exposés, ainsi qu'une matrice

de réformes à mettre en œuvre entre 2026 et 2029 afin d'accroître la contribution économique de la diaspora du pays, dont les envois de fonds seront orientés vers l'investissement ; le groupe de planification intersectorielle sur les migrations au service du développement a approuvé aussi bien le chapitre narratif que la matrice de réformes. En juillet 2025, un atelier réunissant les parties prenantes des pouvoirs publics, des partenaires de développement, des entreprises privées, des organisations de la société civile et des institutions universitaires s'est tenu à Accra, selon un format hybride (en présentiel et en ligne), et a débouché sur l'adoption d'un cadre réglementaire, de réformes institutionnelles et d'une feuille de route orientée vers l'action.

14. Pour consolider les progrès, la CEA a organisé en Tunisie, les 24 et 25 septembre 2025, un atelier ayant pour thème « Les envois de fonds des Tunisiens résidant à l'étranger, investissements et contribution au financement du développement en Tunisie », auquel ont participé des représentants de plusieurs États africains. Un atelier similaire est prévu à Accra les 18 et 19 novembre 2025, afin de permettre un échange de données d'expérience et de meilleures pratiques en matière d'intégration du financement de la diaspora.

15. En Égypte, la CEA entreprend actuellement des travaux préparatoires en vue de la prestation de services de conseil pour aider le gouvernement à intégrer la question des envois de fonds dans son examen de la stratégie nationale « Vision of Egypt 2030 » et à poursuivre la mise en œuvre des réformes de politiques publiques destinées à renforcer l'effet des envois de fonds sur le développement du pays.

16. Soucieux de faire en sorte que les activités de renforcement des capacités soient fondées sur des données probantes, que les recommandations pratiques puissent être directement incorporées dans les stratégies nationales et que les services consultatifs et le soutien institutionnel soient exhaustifs, le Bureau sous-régional a produit des documents d'orientation sur les sujets suivants :

a) Les envois de fonds en Afrique du Nord : dans cette note, il est démontré que les 38 milliards de dollars envoyés en 2023 par les 25,6 millions de migrants vivant à l'étranger représentent 70 % du financement extérieur total des pays de la sous-région et dépassent à la fois l'aide publique au développement et l'investissement direct étranger. On y montre également que les envois de fonds jouent un rôle stabilisateur et qu'il faut des mesures adaptées pour les canaliser vers l'investissement productif<sup>3</sup> ;

b) Dividende démographique et migration : cette note contient des recommandations intersectorielles dans des domaines d'action tels que les marchés du travail, l'éducation et la santé, ainsi que des propositions de réformes visant à maximiser la contribution de la migration au développement à long terme de l'Afrique<sup>4</sup> ;

c) Statistiques migratoires et reconnaissance des compétences : cette note fait la synthèse des résultats d'un projet financé par le Compte pour le développement et recommande des mesures pour renforcer les systèmes nationaux de données sur les migrations, établir des

---

<sup>3</sup> CEA, « Les envois de fonds : une source importante de financement extérieure en Afrique du Nord », note d'orientation de la CEA, N° ECA/25/002 (Rabat, 2025).

<sup>4</sup> CEA, « Dividende démographique et migrations en Afrique : défis et options », note d'orientation de la CEA, n° ECA/25/003 (Rabat, 2025).

mécanismes de vérification et de reconnaissance des compétences des migrants, et harmoniser les cadres régionaux conformément aux normes internationales<sup>5</sup>.

## **C. Mobilisation des ressources intérieures**

### **1. Programme d'assistance technique sur l'augmentation des recettes fiscales en Afrique du Nord**

17. Dans le cadre de ce programme, le Bureau sous-régional a aidé les gouvernements égyptien, libyen, mauritanien et soudanais à renforcer leurs politiques fiscales et les capacités de leurs administrations fiscales. Grâce à ces initiatives, le Bureau sous-régional a contribué à améliorer la mobilisation des ressources intérieures et à renforcer la résilience budgétaire dans les États d'Afrique du Nord, élargissant ainsi l'assiette fiscale de chaque pays et libérant une marge de manœuvre budgétaire pour soutenir le développement durable.

18. Au Caire, en octobre 2024, le Bureau sous-régional a collaboré avec l'autorité fiscale égyptienne pour dispenser un programme de formation complet sur la fiscalité des entreprises publiques. En outre, plus de 85 fonctionnaires au total ont reçu une formation lors de trois ateliers complémentaires de renforcement des capacités sur la fiscalité des entreprises publiques, organisés au Caire en janvier, février et août 2025, sur les thèmes, respectivement, des fondements juridiques et techniques des contrôles fiscaux des entreprises publiques en vertu de la loi sur l'investissement (n° 72 de 2017), telle que modifiée par la loi n° 160 de 2023, couvrant des sujets tels que l'application des normes internationales d'information financière, les principes de gouvernance et les incidences fiscales de la dette ; des pratiques sectorielles dans les industries du ciment et de l'alimentation ; et des défis de conformité propres à chaque secteur dans l'industrie du transport maritime.

19. Le Bureau sous-régional a travaillé en étroite collaboration avec l'administration fiscale mauritanienne pour renforcer les capacités institutionnelles. Lors d'un atelier organisé à Nouakchott en septembre 2024, 15 fonctionnaires ont reçu une formation sur l'application des conventions fiscales internationales, y compris les modèles de conventions relatives à la double imposition de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'ONU ; les règles relatives à l'établissement stable ; et l'évitement de la double imposition. Les participants ont pris part à des simulations de négociations de traités, mettant en pratique les compétences acquises au cours de la formation. Lors d'un deuxième atelier tenu à Nouakchott, en février 2025, 17 fonctionnaires ont été formés aux techniques concernant les prix de transfert. La formation a également abordé le rôle de la numérisation dans le remodelage des règles fiscales, y compris celles énoncées dans la déclaration finale sur la solution à deux piliers pour relever les défis fiscaux découlant de la numérisation de l'économie, qui a été publiée conjointement par l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Groupe des 20 et qui vise à lutter contre l'évasion fiscale, à renforcer la cohérence des règles fiscales internationales et à améliorer la transparence. Grâce à ces deux ateliers, le Gouvernement mauritanien est mieux à même d'identifier les transferts de bénéfices, d'améliorer les cadres de conformité et de préserver les recettes nationales.

20. En outre, le Bureau sous-régional a travaillé avec l'autorité fiscale libyenne pour soutenir la modernisation du système fiscal du pays. Lors d'un atelier de renforcement des

---

<sup>5</sup> CEA, « Migration en Afrique : statistiques et reconnaissance des compétences des migrants », note d'orientation de la CEA, n° ECA/24/002 (Rabat, 2024).

capacités organisé à Tunis en juillet 2025, les fonctionnaires de l'autorité ont été initiés aux principes de la taxation électronique, couvrant l'enregistrement des contribuables, la déclaration électronique, le traitement des déclarations et l'analyse des données. Cet atelier a été suivi d'un autre sur la taxation du commerce électronique, qui s'est tenu à Tunis en septembre 2025 et au cours duquel 15 fonctionnaires ont reçu une formation en partie inspirée des enseignements tirés de la mise en œuvre des réformes fiscales en Égypte et portant sur les aspects juridiques, procéduraux et technologiques de la taxation de l'économie numérique. Ces ateliers ont permis d'élaborer une feuille de route pour la taxation électronique en Libye et de renforcer la capacité de l'État à réglementer les entreprises numériques et à améliorer le respect des règles.

## **2. Amélioration de la gestion de la dette en Afrique**

21. En Égypte, la CEA a aidé le Ministère des finances à moderniser le cadre de la dette du pays en lançant, en avril 2025, un système automatisé de mesure de la performance de la gestion de la dette qui intègre l'intelligence artificielle pour améliorer la saisie des données, les prévisions et l'analyse du risque souverain. Cette initiative permet aujourd'hui de renforcer la gestion durable de la dette et l'efficacité opérationnelle. Les services de conseil fournis ont contribué à l'élaboration de la prochaine stratégie d'endettement à moyen terme du pays, dans laquelle les financements nationaux et concessionnels sont équilibrés, un profil d'endettement cible est défini et un argumentaire aux investisseurs est élaboré. La CEA a également aidé un groupe de travail du Fonds monétaire international chargé de l'analyse de la viabilité de la dette à préparer la candidature du gouvernement au dernier cadre de risque souverain et de viabilité de la dette, tout en aidant le Ministère des finances à structurer le calendrier et à identifier les principaux résultats escomptés. En juillet 2025, lors d'un atelier de quatre jours organisé au Caire par le Ministère des finances et Global Sovereign Advisory, une société internationale qui conseille les États et les entités publiques du monde entier sur des questions stratégiques, économiques et financières, 35 fonctionnaires, dont 23 femmes, ont reçu une formation sur le cadre de risque souverain et de viabilité de la dette. Ayant pour but de conférer aux jeunes agents de la dette les compétences nécessaires à une analyse avancée ; cette formation portait sur la théorie de la gestion de la dette, les principaux moteurs de la dynamique de la dette et des techniques de simulation pratiques.

22. Des représentants des bureaux sous-régionaux en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest ont entrepris une mission conjointe en Sierra Leone en mars 2025 afin d'évaluer le cadre de gestion de la dette nationale et les défis budgétaires du pays. L'équipe a identifié cinq axes prioritaires : développer le marché de la dette intérieure, accroître les financements innovants et concessionnels, renforcer l'administration fiscale, augmenter les revenus des entreprises publiques et améliorer l'accès aux prêts concessionnels. Afin d'approfondir ces conclusions, un atelier de renforcement des capacités a été organisé à Freetown en juin 2025, au cours duquel 25 fonctionnaires du Ministère des finances, de la Banque centrale, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Bureau du Coordonnateur résident ont été formés à la conception de projets conformes aux normes environnementales, sociales et de gouvernance ; à l'évaluation des prêts concessionnels ; au financement mixte ; à la structuration des partenariats public-privé ; et aux échanges dette-nature. Grâce à cette formation, le Gouvernement sierra-léonais est mieux à même d'aligner sa stratégie financière sur la viabilité de la dette à long terme.

23. Au niveau régional, le Bureau sous-régional, Financial Sector Deepening Africa et la Children's Investment Fund Foundation ont conjointement organisé le Forum régional sur la

finance verte innovante, tenu à Nairobi en juin 2025. À cette occasion, 27 hauts fonctionnaires de 12 pays africains, dont l'Égypte, le Maroc et la Sierra Leone, ont confronté leurs expériences sur les obligations vertes, les instruments liés au développement durable et les remises de dettes en échange de programmes de développement. Les participants ont également exprimé leur intérêt pour l'adhésion éventuelle de leurs États à la Coalition pour une dette durable et pour l'organisation de forums réguliers afin d'approfondir la coopération régionale en matière de financement durable.

24. Pour compléter cette assistance technique, le Bureau sous-régional a publié une série d'études analytiques en 2025. Dans une note d'orientation sur la gestion de la dette et le financement durable, il a souligné l'augmentation du fardeau de la dette en Afrique du Nord, le ratio moyen dette/PIB passant de 79,7 % en 2019 à 88,4 % en 2023, et a averti que les coûts élevés du service de la dette, la volatilité des taux de change et les effets néfastes des changements climatiques pourraient réduire la croissance du PIB par habitant de 15 % par an<sup>6</sup>. Il y formule également des recommandations visant à améliorer les résultats des entreprises publiques, à accroître les financements en monnaie locale et à diversifier les sources de financement grâce à des prêts concessionnels, à des financements mixtes et à des échanges de dettes contre des mesures en faveur du climat. Dans une autre étude, le Bureau sous-régional a analysé la lenteur de la croissance de la productivité en Afrique du Nord, affirmant que les distorsions des politiques et du marché affaiblissaient la productivité totale des facteurs et appelant à une élaboration transparente et inclusive des politiques, à une évaluation rigoureuse et à une plus grande responsabilité pour restaurer la confiance et permettre une transformation structurelle<sup>7</sup>. Une étude sur les changements climatiques et le PIB en Afrique a montré que, malgré sa part négligeable dans les émissions mondiales, le continent était confronté à une grave vulnérabilité climatique susceptible de réduire la croissance et de renforcer les contraintes de financement, d'où la nécessité urgente de s'orienter vers un modèle de développement privilégiant la résilience, le bien-être humain et l'innovation verte<sup>8</sup>.

## **D. Intégration régionale et diversification économique**

25. En décembre 2024, le Bureau sous-régional a fait avancer la deuxième phase d'une initiative visant à promouvoir une chaîne de valeur régionale de la mobilité électrique englobant le Maroc, la République démocratique du Congo et la Zambie. Lors d'un atelier de renforcement des capacités à Lusaka, 82 participants – dont des décideurs et des représentants d'entreprises privées et d'institutions universitaires de huit pays – ont élaboré une feuille de route régionale, un plan de mise en œuvre et un cadre de partenariat pour développer les chaînes de valeur de la mobilité électrique au sein de la ZLECAf.

26. Le Bureau sous-régional reste déterminé à favoriser le développement économique de la Libye. Lors d'un atelier de renforcement des capacités coorganisé avec l'Université Mohammed V, qui s'est tenu à Rabat en novembre 2024, les responsables du commerce de Libye ont appris à identifier les opportunités de développement de la chaîne de valeur et d'approvisionnement en s'appuyant sur les études de cas des secteurs de l'automobile et de l'agriculture du Maroc. En décembre, un atelier de renforcement des capacités sur le développement des chaînes de valeur et d'approvisionnement a été organisé à Rabat à

---

<sup>6</sup> CEA, « Gestion de la dette et financement durable en Afrique du Nord » (Rabat, 2025).

<sup>7</sup> CEA, « Prendre en considération la faible croissance de la productivité en Afrique du Nord : le rôle des distorsions créées par les politiques publiques » (Rabat, 2025).

<sup>8</sup> CEA, "Impact of climate change on Africa".

l'intention de sept fonctionnaires du Ministère libyen des affaires économiques et du commerce. Des représentants d'institutions universitaires du Maroc ont assuré cette formation, qui comprenait une aide à l'identification des priorités nationales pour la modernisation industrielle et l'intégration transfrontalière. En juin 2025, lors d'un atelier de renforcement des capacités organisé à Tunis, des fonctionnaires et des représentants d'institutions d'appui au commerce en Libye ont été formés à la diversification des exportations et aux moyens d'action permettant de renforcer le rôle de ces institutions dans le soutien aux exportations de la Libye, en vue de réduire sa dépendance à l'égard du pétrole. En juillet, un autre atelier a été organisé à Tunis pour des représentants d'entreprises privées et des fonctionnaires libyens, qui ont reçu une formation sur le commerce au sein de la ZLECAf et sur la promotion d'un environnement favorable aux secteurs non pétroliers.

27. Au cours du quatrième trimestre 2024, le Bureau sous-régional a finalisé la stratégie nationale du Maroc pour la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf et la stratégie de mise en œuvre de l'Accord au sein de l'Union du Maghreb arabe. Bien que l'approbation de la stratégie pour l'Union ait été reportée au premier trimestre 2025, le Bureau sous-régional a terminé l'élaboration de deux stratégies de ce type en 2024, surpassant ainsi son objectif pour l'année.

### **III. Initiative spéciale et partenariats**

#### **A. Initiative spéciale : planification de la reconstruction et du développement post-conflit au Soudan**

28. Répondant au besoin urgent d'un cadre fondé sur des données probantes pour guider le redressement du Soudan, le Bureau sous-régional a produit un rapport phare intitulé *Planning Post-Conflict Reconstruction and Development in the Sudan : Framework and Lessons from International Experiences* (Planification de la reconstruction et du développement post-conflit au Soudan : cadre et leçons tirées des expériences internationales)<sup>9</sup>. Ce rapport comprend une analyse des graves problèmes humanitaires, institutionnels et économiques du pays, notamment les déplacements massifs, l'effondrement de la gouvernance et des services de base, ainsi que les enseignements tirés des expériences internationales en matière de relèvement post-conflit. Il met l'accent sur une approche progressive et adaptative qui permet de répondre aux besoins immédiats, tels que la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation, tout en jetant les bases d'une gouvernance inclusive et d'un développement à long terme.

#### **B. Partenariats**

##### **1. Autres divisions de la Commission économique pour l'Afrique**

29. **Manifestations conjointes et concertations sur les politiques.** Le Bureau sous-régional et la Division des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles ont conjointement organisé, en octobre 2025, un webinaire sur le thème du financement de l'action climatique et de l'emploi en Afrique, au cours duquel ont été étudiés le financement de l'action climatique et la viabilité de la dette, y compris la collecte de fonds pour compenser les pertes de PIB liées au climat.

---

<sup>9</sup> CEA (à paraître).

30. **Dettes et financement durable.** Comme indiqué plus haut, le Bureau sous-régional a collaboré avec son homologue en Afrique de l'Ouest pour apporter au Gouvernement sierraléonais un soutien en matière de gestion de la dette et de financement vert et durable. En outre, le Forum régional sur la finance verte innovante, dont il est question plus haut, a été organisé en partenariat avec la Division des politiques macroéconomiques, du financement et de la gouvernance et la Division des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles.

31. **Migrations et envois de fonds.** Comme indiqué plus haut, le Bureau sous-régional collabore avec ses homologues en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest pour mettre en œuvre le projet sur la mise à profit des contributions économiques des migrants au développement durable.

## 2. Autres entités internationales

32. En Libye, à la demande de l'équipe de pays des Nations Unies, le Bureau sous-régional a collaboré avec le Bureau du Coordonnateur résident, le PNUD et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye pour produire un rapport présentant une analyse approfondie des défis politiques, économiques et sociaux auxquels le pays fait face<sup>10</sup>. Publié en mai 2025, ce rapport est désormais utilisé pour les activités de planification de l'équipe de pays des Nations Unies.

33. En Égypte et en Sierra Leone, le Bureau sous-régional a collaboré avec le PNUD, en coordination avec les institutions nationales, pour organiser des ateliers sur la fiscalité et la gestion de la dette.

34. Afin d'accroître l'engagement et les envois de fonds de la diaspora, les représentants du Bureau sous-régional ont participé, aux côtés de ceux de la Banque mondiale, du PNUD et de l'Organisation internationale pour les migrations, à des réunions aux Comores, en Côte d'Ivoire, au Lesotho et en Tunisie, en vue d'harmoniser les initiatives de toutes les entités dans ces pays.

## 3. Entreprises, organisations philanthropiques, universités et groupes de réflexion

35. Comme indiqué plus haut, le Bureau sous-régional a collaboré avec Global Sovereign Advisory pour fournir des conseils et proposer des ateliers de renforcement des capacités en Égypte et en Sierra Leone. Dans le même ordre d'idées, il a collaboré avec l'Université Mohammed V de Rabat pour organiser un atelier de renforcement des capacités à l'intention de fonctionnaires libyens. Au niveau régional, le Bureau sous-régional, Financial Sector Deepening Africa et la Children's Investment Fund Foundation ont conjointement organisé le Forum régional sur la finance verte innovante.

---

<sup>10</sup> Bureau du Coordonnateur résident en Libye, CEA, Mission d'appui des Nations Unies en Libye et PNUD, « Libya's socio-economic landscape », 2025: challenges and pathways to sustainable development » (Tripoli, Rabat, 2025).

#### **IV. Mise en œuvre des recommandations formulées par le Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord lors de sa trente-neuvième réunion**

36. Tout au long de la période considérée, le travail du Bureau sous-régional a été guidé par les priorités définies dans les recommandations formulées par le Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord, qui figurent dans le rapport du Comité sur sa trente-neuvième réunion (E/ECA/COE/43/15/Rev.1). Les sections précédentes du présent rapport décrivent en détail les efforts qu'a déployés le Bureau sous-régional pour répondre aux demandes des membres de la CEA et pour intégrer leurs orientations dans son programme de travail. La présente section résume les mesures les plus importantes qu'a prises la CEA pour mettre en œuvre des recommandations spécifiques visant à aider ses membres dans certains domaines, en mettant particulièrement l'accent sur les résultats tangibles obtenus conformément aux priorités de ses membres.

##### **A. Renforcer la coopération triangulaire et la coopération Sud-Sud, en particulier entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, échanger les meilleures pratiques et les compétences techniques et tirer des enseignements de la comparaison des expériences acquises dans l'exploitation des technologies numériques innovantes pour stimuler le commerce intra-africain**

37. Un financement extrabudgétaire sera nécessaire pour mettre en œuvre cette recommandation. Des consultations sont en cours au sein de la CEA, notamment avec la Division de l'intégration régionale et du commerce, en vue d'identifier des sources de financement.

##### **B. Renforcer leurs stratégies nationales, accélérer la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et accroître l'intégration régionale, en mettant l'accent sur les exportations à forte valeur ajoutée.**

38. Le Bureau sous-régional a réalisé une étude sur l'industrie textile en Tunisie, soutenu le développement de chaînes de valeur de la mobilité électrique englobant le Maroc, la République démocratique du Congo et la Zambie, et renforcé les capacités des fonctionnaires du Gouvernement libyen en ce qui concerne l'incorporation des dispositions de l'Accord portant création de la ZLECAf dans les lois et cadres nationaux, en particulier les lois sur le commerce et les exportations, la ratification et la libération du potentiel d'exportation des entreprises privées. Enfin, en partenariat avec le Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest et la Division de l'intégration régionale et du commerce, le Bureau sous-régional a organisé une réunion d'apprentissage entre pairs afin d'améliorer la connaissance de l'Accord au sein des gouvernements africains et de promouvoir son développement et sa mise en œuvre.

##### **C. Améliorer la mobilisation des ressources financières intérieures, en particulier en augmentant les recettes fiscales grâce à la numérisation des systèmes fiscaux et en luttant contre la fraude fiscale**

39. Le Bureau sous-régional a apporté son concours aux États d'Afrique du Nord sous la forme d'ateliers ciblés de renforcement des capacités et d'une assistance technique destinée à

les aider à renforcer les systèmes fiscaux, à lutter contre la fraude fiscale et à élargir la marge d'action budgétaire. Comme indiqué plus haut, des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention des fonctionnaires des autorités fiscales d'Égypte, de Libye et de Mauritanie. Grâce à ces initiatives, le Bureau sous-régional aide les États à renforcer leurs politiques et leur administration fiscales, à accélérer la numérisation des régimes de recettes publiques et à mettre en place les capacités institutionnelles nécessaires pour mobiliser plus efficacement les ressources nationales.

#### **D. Améliorer la gestion de leur dette, en alléger le fardeau et en renforcer la viabilité**

40. Le Bureau sous-régional a contribué aux efforts des États africains visant à renforcer la gestion de la dette et à en améliorer la viabilité, sous la forme de services consultatifs, d'un soutien technique et de l'organisation d'un certain nombre de réunions dans divers pays du continent. Comme indiqué plus haut, le Bureau sous-régional a fourni à l'Égypte des services techniques et consultatifs, avant de collaborer avec Global Sovereign Advisory à l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités ; en Sierra Leone, il a fourni des services de conseil et a organisé, en partenariat avec son homologue en Afrique de l'Ouest et Global Sovereign Advisory, un atelier de renforcement des capacités ; au niveau régional, le Bureau sous-régional, Financial Sector Deepening Africa et la Children's Investment Fund Foundation ont conjointement organisé le Forum régional sur la finance verte innovante.

#### **E. Accroître les contributions de la diaspora au développement, intégrer les contributions de la diaspora dans les stratégies nationales de développement et orienter les envois de fonds vers l'investissement dans le pays d'origine**

41. En ce qui concerne l'intégration des envois de fonds dans les stratégies de développement et les investissements dans le pays d'origine, le Bureau sous-régional met en œuvre, comme indiqué plus haut, le projet sur la mise à profit des contributions économiques des migrants au développement durable en Afrique, notamment la fourniture de services consultatifs, techniques et de renforcement des capacités en Tunisie, et la prestation de services consultatifs et stratégiques en Égypte. En outre, le Bureau sous-régional a publié des notes d'orientation sur les envois de fonds en Afrique du Nord, le dividende démographique et les migrations, ainsi que sur les statistiques migratoires et la reconnaissance des compétences.

#### **F. Accélérer la mise en œuvre des deux programmes**

42. Le Bureau sous-régional a évalué les progrès réalisés par les pays d'Afrique du Nord dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, par le truchement du Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable en Afrique du Nord (ECA/SRO-NA/ICSOE/39/4 – ECA/SRO-WA/ICSOE/27/4), soumis au Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord lors de sa trente-neuvième réunion. Ce rapport met l'accent sur la nécessité d'un financement innovant et recommande une meilleure utilisation des envois de fonds, grâce à une réglementation plus favorable, à des incitations à l'investissement en faveur des membres de la diaspora, à l'amélioration des données sur les migrations et à une meilleure coordination des parties prenantes.

43. En 2025, le Bureau sous-régional a produit un rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous). Ce rapport, qui présente une analyse de la croissance inclusive et durable, met l'accent sur les lacunes persistantes des politiques. Il comprend également des propositions de mesures visant à stimuler la productivité, à réduire les inégalités et à élargir les possibilités d'emploi, afin de guider les pays d'Afrique du Nord vers un modèle de développement plus durable et plus inclusif.

**G. Échanger des informations économiques et améliorer les statistiques dans le cadre de formations et d'études afin d'accélérer et de suivre la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine**

44. Dans le cadre de son soutien aux États africains dans leurs stratégies nationales de mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf, le Bureau sous-régional collabore avec le Centre africain pour la politique commerciale afin de concevoir un guide étape par étape de cette mise en œuvre. Ce guide sera validé au cours du dernier trimestre 2025 et déployé dans un premier temps en Mauritanie.

**H. Favoriser l'autonomisation économique et soutenir les microentreprises, les petites et moyennes entreprises, les jeunes entrepreneurs et les femmes chefs d'entreprise**

45. En 2025, le Bureau sous-régional a élargi son programme sur les petites et moyennes entreprises afin de renforcer les sociétés dirigées par des femmes et de promouvoir un cadre directif favorable en Afrique du Nord, en tirant parti de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf pour renforcer la croissance et la durabilité. La période couverte par le rapport a vu la mise en œuvre de la deuxième phase du programme, détaillée ci-dessus, au cours de laquelle ce dernier a été étendu à la Libye, à la Mauritanie et à la Tunisie, en réponse à une forte demande. L'une des principales activités de la deuxième phase a porté sur un dialogue régional de haut niveau sur les politiques. Au cours de cette deuxième phase, les autorités mauritaniennes ont également demandé officiellement l'extension du programme aux petites et moyennes entreprises dirigées par des jeunes.

**I. Tirer parti des technologies numériques innovantes pour renforcer la coopération numérique et le commerce intra-africain**

46. En 2025, le Bureau sous-régional a, dans le cadre du programme de bourses de la CEA pour les jeunes professionnels africains, entrepris de mener une étude sur le paysage numérique en Afrique du Nord afin de savoir comment les nouvelles technologies peuvent renforcer la coopération numérique et le commerce intra-africain. Ces travaux de recherche comportent une cartographie des principaux acteurs, des cadres réglementaires et de l'état de préparation des infrastructures, et un recensement des possibilités d'harmonisation et d'interopérabilité.

47. L'étude est axée sur l'infrastructure publique numérique, les paiements transfrontaliers et les plateformes de commerce électronique, l'objectif étant de formuler des recommandations pratiques visant à élargir l'accès des petites et moyennes entreprises et des entrepreneurs aux marchés d'autres pays de la ZLECAf. Dans l'étude, l'innovation numérique est considérée

comme un moteur de l'intégration continentale, de la croissance inclusive et du renforcement de la coopération entre les pays d'Afrique du Nord.

## **V. Difficultés rencontrées et enseignements tirés de l'expérience**

48. Le financement est resté une contrainte majeure tout au long de la période couverte par le rapport. Les coupes budgétaires ont entraîné la suspension de certaines activités, y compris un certain nombre de projets qui avaient été planifiés en partenariat avec d'autres entités des Nations Unies.

49. Un autre défi a été l'élargissement de la portée des thèmes couverts, y compris dans des domaines dépassant les compétences fondamentales du Bureau sous-régional. Combiné à des ressources limitées, cet effet de dilution a mis à rude épreuve les capacités des membres du personnel et a entravé la fourniture d'un service équitable à tous les États. L'un des principaux enseignements est qu'il faut réduire la portée thématique et créer des synergies entre les volets du programme de travail, concentrer les ressources sur les domaines prioritaires et renforcer l'expertise interne et les partenariats au sein de la CEA et avec les partenaires extérieurs, en vue de maximiser l'efficacité.

---